

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00571

Numéro SIREN : 797 460 417

Nom ou dénomination : 21CROISSANTS

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2018 sous le numéro de dépôt 77

Désignation de l'entreprise		SASU 21CROISSANTS		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		7, rue des Brosses		25000 BESANCON			
Numéro SIRET*		7 9 7 4 6 0 4 1 7 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le			
				30/09/2017			
<b>ACTIF</b>		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
			Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	3 419	030	2 575	
	Immobilisations financières* (1)		040	10 200	042	10 200	
	<b>Total I (5)</b>		044	13 619	048	2 575	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	30 266	070	30 266
			Autres* (3)	072	602	074	602
	Valeurs mobilières de placement		080	5 000	082	5 000	
	Disponibilités		084	18 088	086	18 088	
	Charges constatées d'avance*		092	641	094	641	
	<b>Total II</b>		096	54 597	098	54 597	
	<b>Total général (I + II)</b>		110	68 216	112	2 575	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			1 000	
	Ecarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			100	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132				
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			31 891	
	Provisions réglementées		140				
<b>Total I</b>		142			32 991		
Provisions pour risques et charges		154					
<b>Total II</b>		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )		172	4 315		32 650	
	Produits constatés d'avance		174				
<b>Total III</b>		176			32 650		
<b>Total général (I + II + III)</b>		180			65 641		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	292	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 10957\*19



COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA 1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SASU 2ICROISSANTS</b>				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le 30/09/2017 1		
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
			biens					
			services *		217	181 846	218	181 846
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
Autres produits						230	2	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	181 847	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :..... )						242	97 108
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 )				243		244	1 301
	Rémunérations du personnel*						250	32 256
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	12 828
	Dotations aux amortissements*						254	786
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	3
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
		Total des charges d'exploitation (II)				264	144 282	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								
		Produits financiers (III)		280	284	Charges financières (V)		
		Produits exceptionnels (IV)				290	292	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	594	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	5 656	
<b>2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>								
		Reporte le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	31 891	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	5 656		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330	163	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	37 710	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370	37 710	372		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	1 999	462		464		466	1 999				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 002	472		474	582	476	1 420				
Immobilisations financières		480	10 200	482		484		486	10 200				
TOTAL		490	14 201	492		494	582	496	13 619				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	755	552	400	554		556	1 154				
	Autres immobilisations corporelles	560	1 184	562	386	564	150	566	1 420				
TOTAL		570	1 939	572	786	574	150	576	2 575				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i> ).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



N° 10959\*19

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)								Désignation de l'entreprise : <u>SASU 21CROISSANTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>												
<b>A</b>		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602			604			606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603			605			607		
	Autres provisions réglementées *		610	612			614			616		
Provisions pour risques et charges		620	622			624			626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	600			634			636		
	Sur stocks et en cours		640	630			644			646		
	sur clients et comptes rattachés		650	642			654			656		
	Autres provisions pour dépréciation		660	652			664			666		
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>			<b>684</b>			<b>686</b>			
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>						<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>						
		Dotations		Reprises								
Immob. incorporelles	700	705										
Terrains	710	715										
Constructions	720	725										
Inst. techniques mat. et outillage	730	735										
Inst. générales agencements amén. div.	740	745										
Matériel de transport	750	755										
Autres immobilisations corporelles	760	765										
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>775</b>									
						1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
						2						
						3						
						4						
						5						
						6						
						7						
						Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD						
						780						
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C</b>								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995							
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996							
Déficits reportables		984	<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>									
Déficits de l'exercice		860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129							
Total des déficits restant à reporter		870	<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L.3113-1 et L.3211-1 du Code des Transports)</b>		800							
<b>VI DIVERS</b>												
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380		
N° du centre de gestion agréé										388		
Montant de la TVA collectée										374	58	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

**RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLES**

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraîne des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

**Immobilisations Incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

**Immobilisations Financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend prix d'achat et frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. générale, agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	1 999 2 002	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III		4 001	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		10 200	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL IV		10 200		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14 201	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		582	1 999 1 420
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			582	3 419
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			10 200	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL IV				10 200	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			582	13 619	

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	755	400		1 154
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 184	386	150	1 420
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>1 939</b>	<b>786</b>	<b>150</b>	<b>2 575</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 939</b>	<b>786</b>	<b>150</b>	<b>2 575</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
Immo. mobilier							
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

**ACTIF CIRCULANT**

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	30 266	30 266	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	252	252	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	350	350		
Charges constatées d'avance	641	641		
<b>TOTAUX</b>		<b>31 509</b>	<b>31 509</b>	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	641
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>641</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15 462
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>15 462</b>

**CAPITAUX PROPRES**

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	<b>NOMBRE</b>	<b>VALEUR NOMINALE</b>
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés					
Personnel & comptes rattachés		14 929	14 929		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		13 283	13 283		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	64	64		
	Taxe sur la valeur ajoutée	58	58		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		4 315	4 315		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>32 650</b>	<b>32 650</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**21CROISSANTS**  
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
Au capital de 1 000 €  
Siège social : 7, rue des Brosses  
25000 BESANCON  
797 460 417 R.C.S. de BESANCON

**Assemblée générale ordinaire du 08/12/2017**  
**Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2017**

***PROJET DE RÉSOLUTION***

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 31 891 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Distribution de dividendes pour 31 891 €

Cette distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

**Total égal au bénéfice de l'exercice de 31 891 €**

***RÉSOLUTION VOTÉE***

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Distribution de dividendes pour 31 891 €

Cette distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

**Total égal au bénéfice de l'exercice de 31 891 €**

Pour copie certifiée conforme.

Le Président



REÇU PAR COURRIER

LE 08 JAN. 2018

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE BESANÇON

Greffe du tribunal de commerce

1 rue Megevand  
25000 - BESANCON

Lyon, le 03 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dépôt des comptes de la Société 21CROISSANTS à savoir :

- 1 exemplaire de l'affectation du résultat ;
- 1 exemplaire des comptes annuels ;
- 1 chèque à l'ordre du greffe.

Je vous remercie de bien vouloir établir la facture au nom de la Société et de transmettre le récépissé au cabinet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Desbuisson Marine  
06 30 94 41 06  
marine.desbuisson@service-juridique.fr